

COMPTE RENDU DU CTL DU 20 novembre 2020

Représentants CGT présents en distanciel: Myriam Lebkiri et Son Lam Pham

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV du
2. Opérations de relocalisation de services et reprises d'emplois associés
3. Tableau de bord de veille sociale – 1er semestre 2020
4. Questions diverses

1) Approbation du PV du 9 octobre 2020

Les délais de la direction ayant été respectés la CGT vote POUR le PV.

2) Opérations de relocalisation de services et reprises d'emplois associés (démétroplisation)

Services du Val-d'Oise impactés par les relocalisations de services	Emplois totaux dans le Val-d'Oise au 01/09/2020 (source TAGERFiP)	Fléchages des reprises d'emplois	Nombre d'emplois repris sur la période 2021-2026	Volume total des emplois repris sur la période 2021-2026
SIE	158	Centres de contact professionnels	16	34
		Antennes « back office »	16	
		Création de pôles nationaux	2	
SPF	50	Services d'appui à la publicité foncière (SAPF) et PNSR en matière de publicité foncière	34	34
PCR/BCSP	14 14	Pôles nationaux d'appui aux CSP des particuliers	3	3
SDE	18	Création du SNE	1	1
				72

Dès 2021, les SIE seront prélevés d'un emploi et le PCR/BCSP à hauteur de 0,5 emploi.

Pour la CGT, cela ne changera rien aux déficits d'emplois en province. Il faut une vraie politique d'emplois en France et la DGFIP par les suppressions d'emplois successives d'année en année. Rappelons que nous avons perdu plus de 40 000 emplois depuis la fusion DGI – DGCP. Alors que nous vivons une crise sociale et économique, la DGFIP participe encore par 1800 suppressions d'emplois.

Nous rappelons simplement la nécessité d'un service public fort garant de la cohésion sociale. Et ce n'est pas en bougeant des « pions » que les missions de services publics seront bien accomplies.

D'ailleurs dans les départements concernés, c'est bien les gouvernements successifs et les prises de décisions publiques qui ont éloigné de plus en plus l'emploi et les services publics. Et les départements sont en plus concernés par le NRP.

Donc, les discours mensongers et hypocrites, on n'en veut plus.

3) Tableau de bord de veille sociale – 1er semestre 2020

Il s'agit d'un point d'étape nous présentant le tableau de bord de veille sociale pour le 1^{er} semestre 2020.

Voici les chiffres significatifs

- Arrêts maladie de courte durée : indicateur qui peut être révélateur de RPS (dégradation des missions exercées, charge de travail...)

	RAN Garges	RAN Ermont	RAN Cergy	RAN Argenteuil	Direction
TBVS 1^{er} semestre 2020	0,97 ↗	0,47 ↘	0,44 ↗	0,63 ↗	0,33 ↘
TBVS 1^{er} semestre 2019	0,49	0,56	0,32	0,39	0,38

Ce sont les SIP, les relations publiques et les SIE qui présentent un nombre de périodes de congés maladie de courte durée supérieur à la moyenne de la DDFIP.

Ces chiffres confirment le mal-être ressenti par les collègues des services concernés pour les motifs suivants : surcharge de travail, réorganisations continues, perte de sens du travail par une organisation en bloc fonctionnel notamment et mauvaise conscience face aux contribuables et au service public rendu...

- Nombre de jours annuels ou ARTT mis sur le CET

TBVS 1^{er} semestre 2018	TBVS 1^{er} semestre 2019		TBVS 1^{er} semestre 2020	
4 587,50	↘ (-12,55 % par rapport à 2018)	4 012	↗ (+13,27 % par rapport à 2019)	4 544,50

Le nombre de jours mis sur le CET a encore augmenté cette année. Ce qui révèle un manque de personnel évident pour accomplir la totalité des missions et qui empêchent les agents de pouvoir poser leurs congés.

- Nombre d'écêtements et volume horaire écêté

TBVS 1 ^{er} semestre 2018	TBVS 1 ^{er} semestre 2019		TBVS 1 ^{er} semestre 2020	
608	↓ (-5,2 % par rapport à 2018)	578	→ (-0,35 % par rapport à 2019)	576

Le chiffre est le même qu'au 1^{er} semestre 2019 en sachant qu'une partie de l'année 2020 s'est déroulée sous le confinement.

Nous avons dénoncé pendant toute la période de la pandémie, le fait que la direction et les chefs de services se servaient d'un manque de définition précise des missions dans le cadre du PCA pour faire accomplir la presque totalité des missions aux agents en présentiel.

Prenons comme exemple le foncier qui n'était pas dans le cadre du PCA et qui a continué à être fait par les agents sur place.

Réponse de l'administration : « nous nous félicitons que des agents aient une conscience professionnelle. » (*sic*)

5) Questions diverses

- Refus du télétravail sur 5 jours : la directrice a pris la décision de ne pas accorder de télétravail sur 5 jours (aux agents qui le souhaitent bien entendu). Elle préfère organiser un roulement de 2 jours/3 jours.

- Pointage des télétravailleurs : aucune règle sur un quelconque pointage tous les jours mais le concept semble apprécié de la direction. Notons que les télétravailleurs posent les jours télétravaillés sur sirhuis. La confiance règne !

- La CGT intervient pour dénoncer le manque de respect avec lequel parle la directrice aux militants de la CGT. Nous demandons à ce que cela ne se reproduise pas.